LE GOUVERNEMENT ARIZONA ATTAQUE NOS PENSIONS!

MESURES

MALUS PENSION : JUSQU'À -25 %
en cas de pension anticipée avant 35 ans de carrière

CONDITIONS DE CARRIÈRE PLUS STRICTES
Une année ne compte qu'à partir de 156 jours travaillés (au lieu de 104) → défavorable aux travailleurs à temps partiel

PENSION ANTICIPÉE DIFFICILEMENT ACCESSIBLE
Seulement à partir de 60 ans avec 42 années pénibles

PÉRIODES ASSIMILÉES LIMITÉES
Limitation à 20 % d'ici 2031 → particulièrement pénalisant pour les femmes et les chômeurs

IMPACTS SUR LES TRAVAILLEURS

TRAVAILLER JUSQU'À 67 ANS ET (BEAUCOUP) MOINS DE PENSION

LES FEMMES ET LES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL
seront plus exposé·es au malus pension et à la pauvreté

LES TRAVAILLEURS À BAS SALAIRES, AUX EMPLOIS PRÉCAIRES ET AUX CARRIÈRES COURTES
toucheront des pensions plus basses et seront davantage exposés au risque de pauvreté

csc Alimentation et Services

« LE 14/10, ON MANIFESTERA AUSSI POUR NOS PENSIONS,

PARCE QUE TRAVAILLER JUSQU'À 67 ANS, CE N'EST PAS POSSIBLE. REJOIGNEZ-NOUS À BRUXELLES ! »

NOTRE PLAN

55 ans
droit au crédit-temps de fin de carrière

60 ans
droit au RCC/à la prépension

65 ans
droit à la pension pour toutes et tous

NOS REVENDICATIONS

- PAS DE MALUS PENSION
- PAS DE CONDITIONS DE CARRIÈRE PLUS STRICTES
- PAS DE MANIPULATION DES PÉRIODES ASSIMILÉES

PAS TOUCHE À NOS PENSIONS !

Pourquoi y a-t-il tout à coup de l'argent pour acheter plus d'armes et pas pour nos pensions ?

La CSC propose un financement alternatif passant par l'impôt sur la fortune, la taxe sur les plus-values et la lutte contre la fraude fiscale.

FAISONS ENFIN PAYER LES ÉPAULES LES PLUS LARGES !

csc Alimentation et Services